SYNDICAT NATIONAL FORCE OUVRIÈRE - *Justice*
3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil - Tel : 01.69.39.10.00 - Courriel : secretariat@fojustice.fr

C'est dur d'être stagiaire...
...au sein de notre ministère

LETTRE OUVERTE

À Madame la Secrétaire Générale

Madame La Secrétaire Générale,

Une année de stage est une période probatoire au cours de laquelle l'aptitude à l'exercice des fonctions est vérifiée, avant une éventuelle titularisation.

L'appréciation portée sur les qualités professionnelles du fonctionnaire stagiaire, au cours de cette période, conditionne la décision qui confère définitivement la qualité de fonctionnaire titulaire.

Les remontées de terrain nous alertent sur plusieurs cas de souffrance de stagiaires. Les encadrants, en mal de reconnaissance, n'hésitent pas à faire vivre l'enfer aux agents.

> Profitant de la vulnérabilité des agents, de la « précarité » de leur statut pendant cette année, les encadrants n'hésitent pas à les maltraiter (insultes, réprimandes, brimades, menaces de non-titularisation …).
>
> La proportion d'agents en souffrance ne cesse d'augmenter, il devient très compliqué de terminer cette année de stage sans développer des problèmes de santé plus au moins graves.

► **FO JUSTICE** exige que la prévention des RPS devienne l'une des préoccupations de notre administration.

► **FO JUSTICE** exige que les stagiaires soient protégés par notre administration et de ne pas laisser se développer des abus de pouvoir inacceptables.

► **FO JUSTICE** exige qu'un contrôle approfondi des aptitudes professionnelles des agents soit fait avant de prononcer une non-titularisation.

► **FO JUSTICE** exige que les organisations syndicales puissent alerter le secrétariat général sur des situations préoccupantes et qu'il y ait systématiquement une enquête administrative.

FO Justice - PA – le 08 Février 2022